

**Les soins oculaires sont des soins de santé : les intervenants canadiens en santé oculaire insistent collectivement sur la nécessité de soutenir les soins oculaires dans le budget fédéral.**

**Toronto (Ontario) – 28 mars 2023** – Aujourd’hui, le gouvernement du Canada a démontré son engagement et son leadership en matière de soins de santé au pays avec l’annonce du budget fédéral, une mesure positive pour placer la santé des Canadiens, y compris celle des collectivités autochtones, à l’avant-plan.

À la suite de cette annonce, les intervenants nationaux en santé oculaire – l’Association canadienne des ergothérapeutes, l’Association canadienne des optométristes, le Conseil canadien des aveugles, l’Institut national canadien pour les aveugles, la Société canadienne d’ophtalmologie, Vaincre la cécité Canada et Réadaptation en déficience visuelle Canada – ont uni leurs voix pour insister sur la nécessité de consacrer une partie du financement aux soins oculaires au Canada.

À l’heure actuelle, plus de 1,2 million de Canadiens ont une perte de vision, et plus de huit millions de Canadiens sont atteints de l’une des quatre principales maladies oculaires. Les maladies pouvant causer la cécité touchent les adultes plus âgés (55 ans et plus) à des taux beaucoup plus élevés, et à mesure que la population canadienne vieillit, le nombre de personnes touchées par une déficience visuelle augmentera. Toutefois, il est possible d’éviter 75 % des déficiences visuelles si elles sont détectées et traitées rapidement.

En 2019, [le coût total entraîné par la perte de vision](#) au Canada s’élevait à 32,9 milliards de dollars, ce qui s’est traduit par 9,5 milliards de dollars en coûts directs pour le système de santé. Ce montant de 32,9 milliards de dollars comprend une tranche de 15,6 milliards de dollars au titre des coûts financiers totaux de la perte de vision et une tranche de 17,4 milliards de dollars au titre des coûts associés à une perte de qualité de vie, et ce montant global devrait passer à 56 milliards de dollars d’ici 2050. Pourtant, des études ont démontré qu’un accès rapide à un diagnostic et à un traitement des maladies oculaires permet de réaliser des économies à long terme.

L’après-pandémie de COVID, les retards dans les chirurgies et les conséquences découlant du fait que les gens n’ont pas reçu les soins appropriés se sont combinés pour exacerber les problèmes de santé oculaire au Canada, et il en coûte encore plus cher au gouvernement de soigner les gens et de composer avec les conséquences de cette situation. Pour cette raison, l’honorable Judy Sgro, députée fédérale de Humber River – Black Creek, a présenté en juin dernier un projet de loi émanant des députés, le projet de loi C-284, intitulé « *Loi prévoyant l’élaboration d’une stratégie nationale sur les soins oculaires* ».

Afin de concrétiser cette stratégie, le milieu de la santé oculaire plaide en faveur de la création d’un **Bureau national de la santé oculaire** à l’Agence de la santé publique du Canada qui :

- Appuiera la promotion de la santé et la prévention des maladies en favorisant la sensibilisation et en fournissant au gouvernement des renseignements sur les maladies oculaires les plus graves et les pratiques exemplaires permettant de protéger la santé oculaire;
- Prodiguera des conseils et offrira une expertise au gouvernement fédéral sur l'utilisation et l'accessibilité de médicaments et technologies ophtalmiques; offrira des points de vue et une analyse de données en matière de soins oculaires; proposera des pratiques exemplaires en réadaptation visuelle; prodiguera des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de santé oculaire;
- Priorisera un financement réservé à la recherche sur la vision afin de faire progresser la mise au point de diagnostics et traitements innovants et l'accès à des solutions pour améliorer les résultats et la qualité de vie des personnes ayant une perte de vision.

Étant donné l'importance de la santé oculaire et de son impact considérable sur les dépenses générales en santé, les intervenants canadiens en santé oculaire sont impatients d'avoir d'autres discussions avec le gouvernement du Canada pour voir de quelle façon soutenir les soins oculaires dans le cadre de ce nouveau budget. Dans l'objectif de travailler de façon collaborative avec les provinces et les territoires, les stratégies élaborées créeront un accès efficace et économique à des soins oculovisuels pour l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Pour de plus amples renseignements, visitez : <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-284>.

-30-

### **À propos des intervenants canadiens en santé oculaire**

Les intervenants canadiens en santé oculaire, des organisations sans but lucratif, sont unis dans leur soutien en faveur de l'établissement d'un Bureau national de la santé oculaire (sous la responsabilité du ministre de la Santé) et d'une stratégie nationale sur les soins oculaires. Ensemble, ils sont d'avis que le Bureau national de la santé oculaire sera la force motrice derrière la création d'une stratégie nationale sur les soins oculaires (comme le propose le projet de loi C-284 émanant des députés, présenté par la députée fédérale Judy Sgro). Ils appuient la législation décrite dans le projet de loi. Les intervenants canadiens en santé oculaire incluent les organisations suivantes :

Association canadienne des ergothérapeutes : [www.caot.ca](http://www.caot.ca); Association canadienne des optométristes : [www.opto.ca](http://www.opto.ca); Conseil canadien des aveugles : [www.ccbnational.net](http://www.ccbnational.net); Institut national canadien pour les aveugles : [www.cnib.ca](http://www.cnib.ca); Société canadienne d'ophtalmologie : [www.cos-sco.ca](http://www.cos-sco.ca); Vaincre la cécité Canada : [www.fightingblindness.ca](http://www.fightingblindness.ca); Réadaptation en déficience visuelle Canada : [www.visionlossrehab.ca](http://www.visionlossrehab.ca)